



Déclaration CGT

Conseil d'Administration du COS du 22 juin 2012

La question qui vient d'être présentée concernant l'envoi des chèques vacances par recommandé ou en simple envoi est une question importante qui risque d'imputer le budget du COS de 55000 €.

La commission exécutive de la CGT des territoriaux de la ville de Nantes s'est très clairement prononcée contre cette proposition.

D'autres solutions existent pour faire face à la surcharge de travail des agents du COS et à leur sécurité.

Elle préconise l'embauche temporaire d'agents en attente de mission et de reclassement, proposition qui va dans le sens des objectifs de la municipalité pour la gestion du personnel en reclassement et qui à l'avantage de ne rien coûter à la collectivité et au COS et d'apporter une reprise de confiance à nos collègues en attente de poste.

Pour ce qui est de la sécurité des agents, cette proposition remédie aux problèmes liés à la sécurité des collègues lors de leurs déplacements dans les pôles pour la distribution des chèques vacances, l'objectif étant de doubler systématiquement les effectifs.

Par conséquent, la CGT informera les ouvriers de cette décision prise par le CA et en rappelant bien évidemment le vote de chacun et chacune.

Résultat des votes à l'issue du CA :

CGT : **10 contre**

CFDT : 7 pour

FO : 7 pour

UNSA : 5 pour

CFTC : 2 pour